

# Compte-rendu de la Commission Synchro du 18 février 2015

---

## Présents :

Loïc ISAMBERT  
Emmeline AYMARD (Représentante du SMAC)  
Céline PAJOT (Présidente des Sirènes de l'Ouest)  
Marie TAVENARD (Présidente des Aquanautes)  
Hélène BAUBRY (Représentante des Aquanautes)

## Excusées :

Farida GOVIN (Présidente de l'ONR)  
Aurélié DELPORTE (Représentante de l'ASEC)

## Invité :

Jean-Claude CAUSSANEL (Président du CRN)

## Ordre du jour :

1. Réponses du CA du CRN au compte-rendu de la précédente Commission Synchro.
2. Diplômes synchronat :
3. Championnats de La Réunion
4. Projets de développement de la synchro à La Réunion

## 1. Réponses du CA du CRN au compte-rendu de la précédente Commission Synchro.

Le Conseil d'Administration du Comité Régional de Natation a répondu au compte-rendu de la Commission Synchro du 17 décembre 2014. Jean-Claude CAUSSANEL, Président du CRN est venu expliquer ces réponses et lever les quelques interrogations qui subsistaient.

### **a. Sono pour les Championnats de La Réunion**

Le Comité préfère l'achat d'une sono plutôt que la location chaque année. Néanmoins, vu le coût de l'investissement, il est possible que cet achat ne soit pas intéressant.

La Commission Synchro a bien rappelé l'importance de la sono pour les Championnats : elle est indispensable pour la natation synchronisée, au même titre que les dispositifs électroniques de chronométrage pour la natation course.

Pour avancer sur ce point, Loïc ISAMBERT ira faire établir un devis pour l'achat d'une sono.

Une autre piste de travail pour la sono est de demander l'aide de la Mairie (pas l'OMS, mais le service logistique) de Saint-Paul. Le Comité, par l'intermédiaire de Franck SCHOTT, se charge de faire une demande d'une sono et d'un technicien pour les Championnats de cette année.

Si l'achat n'est pas possible ou pas intéressant, et que la Mairie ne nous aide pas, il faudra trouver d'autres solutions. Ainsi, la location de la sono pourrait être financée par une légère augmentation des engagements aux Championnats et à la Coupe Promotion.

### **b. Presse pour les Championnats de La Réunion**

Pour faire la publicité par voie de presse pour les Championnats, le Comité demande de contacter Mahdia BENHAMLA, qui est membre de la Commission Communication du CRN, et qui travaille à Imaz Press Réunion.

Marie TAVENARD s'en charge.

### **c. Démonstration de natation synchronisée lors des J.I.O.I :**

Lors des épreuves de natation course, entre 2 séances, il est envisageable de faire des démonstrations de natation synchronisée pour promouvoir cette discipline. Néanmoins, le Comité d'Organisation des Jeux des Iles (COJI) ne prend pas financièrement en charge les démonstrations sportives. Il n'y aura donc pas de défraiement pour ces représentations.

Dans ces conditions, le club des Aquanautes ne souhaite pas participer aux démonstrations durant les JIOI. La question se pose pour les autres clubs (ONR et SO).

Il faut apporter rapidement une réponse à Jean-Claude CAUSSANEL.

### **d. Mise en place des formations informatiques :**

Loïc ISAMBERT ira, lors des Championnats de France Espoirs à Lyon, travailler avec les responsables informatiques de ces championnats. Ainsi, il pourra réactualiser ses connaissances et pourra par la suite mettre en place les formations informatiques nécessaires à la natation synchronisée.

Jean-Claude CAUSSANEL propose que le Comité aide au financement du séjour de Loïc ISAMBERT en le considérant en formation en immersion pendant la durée des Championnats de France Espoirs.

#### **e. Dotation aux nageuses qualifiées aux N1 :**

Les nouveaux règlements de natation synchronisée ont changé les appellations des Championnats de France : le Championnat N2 correspond à peu près aux Championnats N1 de l'an dernier, et les N1/Elites de cette année correspondent à peu près aux Elites de l'an dernier.

Dans ces conditions, la Commission Synchro demande au Comité de bien vouloir doter les nageuses sélectionnées aux N2 d'une récompense, comme les nageurs course sélectionnés aux N1course.

Jean-Claude CAUSSANEL demande de faire la liste de ces nageuses, et il avisera en fonction des moyens disponibles. Marie TAVENARD s'en charge.

## **2. Diplômes synchronat :**

Céline PAJOT a présenté des ébauches de diplômes pour les synchronat. La Commission l'encourage à poursuivre dans la direction qu'elle a proposée (image de fond représentant des jambes de nageuses de synchro), en ajoutant une « médaille » dessinée, différente pour chaque diplôme. Céline présentera la nouvelle maquette lors de la prochaine Commission Synchro.

## **3. Championnats de La Réunion**

Outre les points abordés plus haut, la Commission a traité les points suivants :

#### **a. Affiche pour les Championnats de La Réunion**

Céline PAJOT se propose pour faire une maquette pour l'affiche des Championnats.

On envisage le tirage d'une trentaine d'affiches, guère plus.

#### **b. Buvette des Championnats de La Réunion**

Les clubs des Aquanautes et des Sirènes de l'Ouest souhaitent se charger de la tenue de la buvette, comme l'an passé. Les Sirènes de l'Ouest ont un sponsor pour les boissons.

Le SMAC pourrait donner un coup de main.

Il faudra voir dans une prochaine réunion dédiée les modalités de participation et de répartition.

## **4. Projets de développement de la synchro à La Réunion**

#### **a. Regroupement des meilleures nageuses**

Il est difficile de déterminer les critères pour choisir les nageuses pour le regroupement. La Commission Synchro a estimé que ce n'était pas la priorité actuellement, elle préfère organiser un regroupement d'entraîneurs (voir ci-dessous).

#### **b. Regroupement des entraîneurs**

La Commission Synchro propose un regroupement des entraîneurs à la fin de la saison pour échanger sur les pratiques de chacun et échanger les expériences. Le regroupement est prévu le mercredi 17 juin après-midi (à coupler avec l'ETR Synchro pour avoir en plus le point de vue du CTR).

Chaque entraîneur amènera un maximum de 2 ou 3 nageuses.

Le lieu de ce regroupement est à déterminer ultérieurement.